

Monsieur le Président,

J'ai déposé ce matin une déclaration sur les relations extérieures du Canada en réponse au rapport présenté en juin par un Comité mixte spécial de la Chambre et du Sénat. Nous parvenons ainsi à la conclusion d'un effort sans précédent de participation démocratique au développement de la politique étrangère du Canada.

Les membres du Comité mixte ont tenu des audiences partout au pays, de Saint-Jean à Vancouver et Yellowknife. Des milliers de Canadiens ont fait connaître leurs opinions et points de vue, directement ou par l'entremise d'organisations les représentant, sur des questions aussi diverses que le contrôle des armements, la promotion des exportations et les droits de la personne en Afrique du Sud. Le Comité a produit un rapport consensuel plein de sagesse et de sens pratique ainsi que des conclusions dégagées à l'unanimité.

La réponse que je présente aujourd'hui comprend deux parties. La première est un énoncé de la politique générale du gouvernement dans les sept grands domaines qu'étudiait le Comité mixte spécial. La deuxième est constituée de réponses détaillées à toutes les recommandations faites par le Comité. Il y en a 121. Dans son ensemble, la déclaration situe l'ensemble de la politique étrangère du Canada. Elle souligne la démarche à la fois internationaliste et positive que nous poursuivons depuis notre arrivée au pouvoir.

Le gouvernement accepte la grande majorité des 121 recommandations du Comité. En fait plusieurs d'entre elles font déjà l'objet de mesures d'application concrètes.

Mais il y a quelques recommandations que nous ne pouvons accepter, notamment quand nous ne croyons pas que la suggestion représente la meilleure solution possible. Il arrive aussi que des raisons financières nous arrêtent. Dans chaque cas, nous proposons des solutions soit différentes soit moins onéreuses.

Monsieur le Président, les travaux du Comité ont permis aux Canadiens d'exprimer leur vif désir de voir s'accomplir des progrès en matière de contrôle des armements. Le gouvernement partage pleinement leurs préoccupations. Nous sommes heureux que le Comité ait appuyé les six objectifs qu'énonçait le Premier ministre en octobre 1985 au titre du contrôle des armements et du désarmement.